

# NOS MESURES DE PROTECTION ANTI - COVID-19

**Toutes les mesures de protection contre une contamination Covid-19 sont prises au sein de notre établissement afin de vous garantir une prise en charge sécurisée.**

- Les accompagnants et visites sont interdites dans les services de médecine et chirurgie ; et réglementés dans le reste de l'établissement.
- Dépistage par PCR COvid réalisé selon les recommandation des médecins pour tout patient le nécessitant.
- Port du masque par l'ensemble de nos professionnels.
- Port du masque pour tout patient.
- Régulation à la baisse du nombre de patients accueillis en consultation pour éviter les contacts.
- Surveillance de la température des personnes entrantes au sein de l'établissement.